

## **Allocution de Monsieur le Maire, André YUSTE**

### **Inauguration de l'extension de la crèche Kid's up Liseron**

- le 16 mars 2017 -

Monsieur le Président,  
Mesdames les Maires-adjointes,  
Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve aujourd'hui parmi vous pour inaugurer l'extension de cette crèche.

Comme chacun sait, la ville de Lognes est une ville nouvelle. Cela implique certaines spécificités démographiques par rapport à d'autres villes de la région Île-de-France, et notamment d'avoir des besoins particulièrement importants et adaptés en structures publiques pour la petite enfance.

On peut le dire autrement : nous sommes une ville familiale. La ville s'est construite en accueillant de nombreuses jeunes familles, pour qui les élus des majorités successives, (dont je faisais déjà partie à l'époque), ont dû apporter des réponses rapides et efficaces.

Quelques générations ont passé, mais les besoins pour la petite enfance sont restés.

C'est une chance pour notre ville. C'est aussi un défi politique que de savoir maintenir et accroître notre offre de services dans ce domaine.

Aujourd'hui, nous disposons de 4 équipements d'accueil de la petite enfance, pour plus de 160 berceaux. Les demandes continuent d'affluer et nous ne pouvons pas recevoir tous les bébés dans les structures municipales. Même les 56 assistantes maternelles libérales pratiquant sur la ville ou dans le secteur ne peuvent pas non plus permettre de répondre à l'ensemble de la demande.

Dans ces conditions, chaque nouvelle place qui peut être proposée à la population est un atout que l'on ne doit pas laisser passer.

Des familles en ont besoin, les entreprises de Lognes en ont aussi besoin pour leurs salariés. Et sous cet angle, une structure comme la vôtre permet indubitablement de renforcer l'attractivité économique de notre territoire.

Quoi qu'il en soit, lorsque les services publics ont fait tout ce qu'ils avaient à faire, et même plus, ce qui est bien le cas à Lognes, alors il y a tout avantage à laisser la porte ouverte aux entreprises privées qui peuvent compléter l'offre publique pour soutenir les parents.

En tant que Maire de Lognes, avec mon adjointe Corinne Lehmann, nous ne sommes pas prêts pour autant à accueillir tous les projets.

Ce que nous voulons, c'est de la qualité. Ce dont les parents ont besoin, c'est, comme dans une offre de services publics, de confiance. Nous savons qu'ici, les parents ont à la fois la qualité et la confiance. C'est bien pourquoi nous avons choisis d'accroître l'offre municipale en réservant 3 berceaux dans cette structure.

Et d'ailleurs, l'extension que nous inaugurons aujourd'hui n'aurait pas été possible si depuis 2015, les Lognots n'avaient pas eu la preuve de la qualité des prestations qui sont fournies ici.

Monsieur DANA, il faut que je vous signale un fait très important, de mon point de vue, concernant votre structure. Je peux vous dire que je reçois beaucoup de courrier de doléances de personnes qui demandent l'aide et le soutien de la municipalité dans leurs démarches avec des tiers. Depuis que vous avez ouvert, je vous signale que nous n'avons jamais reçu un courrier de plainte ou faisant état de relations difficiles. Oh rassurez-vous, cela peut toujours arriver. Mais disons que j'en serais fort surpris. Disons aussi, pour être tout à fait clair, honnête, voire un peu direct, que mon adjointe et moi-même, avec les services municipaux compétents, nous ne manquerons jamais d'exiger de vous le meilleur.

Cela étant dit, pour répondre aux besoins de la population, nous avons les mêmes objectifs qualitatifs. En tout premier lieu, je l'ai dit, il s'agit d'établir des relations de confiance.

L'arrivée d'un enfant au sein d'un foyer est un événement heureux, mais qui est lourd de conséquences. Une famille qui s'agrandit, cela implique des changements de rythme, des changements d'organisation, bref c'est un bouleversement heureux,... mais stressant. Notre rôle est bien de rassurer les parents, de les accompagner avec la plus grande efficacité, pour leur tranquillité.

Du point de vue de l'accueil de la petite enfance, je considère qu'il y a deux pôles qualitatifs, deux exigences qui correspondent aux obligations tacites et peut-être même morales du service public.

D'abord, il y a l'efficacité de l'accompagnement. Être à l'écoute, disponible. Il s'agit pour nous, tout simplement, et très modestement, de faire en sorte que les démarches administratives soient simples, rapides et fiables. Nous avons entamé un processus de modernisation du service public qui va en ce sens, avec des démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

L'autre exigence est une exigence que je qualifierai de politique. Notre obligation est de répondre aux familles, plus précisément à toutes les familles, et de réduire à chaque fois que nous le pouvons les inégalités sociales.

C'est en réponse à cette seconde exigence que nous avons décidé, en profitant des travaux de rénovation de la maison de l'enfance et de la famille, d'augmenter aussi les places d'accueil dans cette structure municipale.

Et, nous nous interrogeons également sur l'opportunité de réserver 2 ou 3 places supplémentaires dans votre structure.

Voilà Mesdames et Messieurs, je ne veux pas monopoliser plus longtemps la parole, mais je tenais à souligner que, dans notre ville, grâce à la présence de structures comme celle-ci qui complète l'offre déjà importante mise en place par la municipalité, il y a un souci profond, réel et concret d'accompagner humainement les familles, toutes les familles.

L'extension que vous réalisez aujourd'hui, particulièrement réussie, est sans aucun doute une chance pour notre ville. Je vous en remercie.

Je vous remercie de votre attention.